



GMHL

GRUPE MAMMALOGIQUE
ET HERPÉTOLOGIQUE
DU LIMOUSIN



MAMMIFÈRES AQUATIQUES : PROTÉGER LA LOUTRE ET LE CASTOR

Année 1

Limousin

2016

Étude financée par :



Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin

ZA du Moulin Cheyroux 87 700 AIXE-SUR-VIENNE
05 55 32 43 73 - gmhl@gmhl.asso.fr - gmhl.asso.fr

RÉSUMÉ

Ce bilan dresse les actions menées par le GMHL dans le cadre du projet Mammifères aquatiques 2016.

REMERCIEMENTS

Le GMHL souhaite remercier chaleureusement ses collaborateurs :

Stéphane Raimond, les agents des services départementaux de l'ONCFS en Limousin, les techniciens du SMABGA, Tour d'Images ainsi que les observateurs bénévoles qui ont transmis leurs observations au cours de l'année.

Le GMHL souhaite également remercier ses financeurs : la DREAL Nouvelle-Aquitaine et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

Crédit photo couverture : Castor fiber – Franck Taboury (Tour d'images)

Rédaction : Gaëlle CAUBLLOT

G.M.H.L. Association loi 1901 agréée au titre d'association de protection de l'environnement, en application de l'article L.252.1 du code de l'environnement. **Adresse de correspondance** : ZA du Moulin Cheyroux 87 700 Aix-sur-Vienne - **Siège** : Maison de la Nature - 11, rue Jauvion - 87 000 LIMOGES - **Tél** : 05 55 32 43 73 - **Email** : gmhl@gmhl.asso.fr - **SIRET** : 424 637 106 000 16 - **Code APE** : 9499Z

SOMMAIRE

RÉSUMÉ	2
REMERCIEMENTS.....	2
Sommaire.....	1
Introduction	2
I. Le Limousin, bastion de la loutre.....	3
A. Répartition de l'espèce en Limousin.....	3
B. Actions 2017.....	4
II. Le Limousin, nouveau territoire du castor	5
A. Répartition de l'espèce en Limousin.....	5
B. Actions 2017.....	6
III. Actions communes aux deux espèces	8
A. Révision de l'arrêté préfectoral relatif à la présence de la Loutre d'Europe et du Castor d'Eurasie dans le département de la Haute-Vienne	8
B. Prospections communes.....	8
C. Formation des techniciens de rivières et autres gestionnaires de sites	8
Conclusion	9
Annexes.....	10
Annexe I	11
Annexe II.....	12
Annexe III.....	13

INTRODUCTION

Presque disparue de France dans les années 1980, la Loutre d'Europe *Lutra lutra* recolonise peu à peu les cours d'eau qu'elle avait abandonné. Le Limousin possède une responsabilité nationale dans cette reconquête car il constitue une zone source pour l'espèce où quelques populations ont pu se maintenir sur les plateaux. De nos jours, la loutre est présente que sur la quasi-totalité des cours d'eau de la région, ainsi que sur les plans d'eau poissonneux. Toutefois, différents facteurs tels que la pollution des cours d'eau, la mortalité routière, la dégradation des peuplements piscicoles, les accidents de chasse ou de piégeage et les conflits avec l'homme restent une menace pour l'espèce. La mise en place d'un Plan National d'Actions (PNA) pour la Loutre d'Europe entre 2010-2015 - décliné Limousin - a permis de mettre en place des partenariats forts avec certains acteurs régionaux mais également de mener des études approfondies sur la répartition et la génétique de l'espèce. Malgré l'arrêt du PNA en fin 2015, il est nécessaire de faire perdurer les actions entreprises, les collaborations mises en place et de maintenir actif le réseau d'acteurs et d'observateurs afin que le travail réalisé pendant cinq ans ne soit pas vain. La conservation d'une espèce est un travail de longue haleine qui nécessite un investissement sur la durée pour générer des résultats positifs et durables.

Le Castor d'Eurasie *Castor fiber* est le plus gros rongeur de France. Cette espèce est intégralement protégée en France (code de l'Environnement, article L 411-1 et L 411-2, art. 2) et inscrite aux annexes II et IV de la Directive 92/43/CEE, tout comme la loutre.

Le castor est classé dans un état de conservation « favorable » pour tous ses habitats et notée LC (Least Concern) sur les listes rouges mondiale, européenne et française. Il reste cependant menacé par différents facteurs tels que la perte d'habitat (coupe de ripisylves), les accidents de chasse ou de piégeage et les collisions routières (Tattersall 1999). De plus, l'arrivée du castor dans des zones habitées peut provoquer des conflits avec la population du fait de dommages aux cultures et aux arbres d'ornement. Ces dommages, bien que moins sévères que ceux causés par d'autres espèces (campagnols, cervidés ...) attirent plus l'attention car l'espèce est nouvelle et inconnue dans la région (Halley & Rosell 2002). Arrivé en 2010 en Limousin, le castor est soumis à un suivi régulier en collaboration avec l'ONCFS (service départemental de la Haute-Vienne). En 2015, il a fait l'objet d'un stage de Master 1 qui a permis d'évaluer son aire de répartition en Limousin et d'observer une seconde front de colonisation sur la Benaize. Des documents de communication ont été créés et des sorties nature ont été organisées autour de ce thème entre les mois de mai et de juillet 2015.

Les mammifères aquatiques sont confrontés à de multiples menaces et peuvent créer des problèmes de cohabitation avec les riverains. Le GMHL a pour but de mieux connaître et faire connaître ces animaux afin de prévenir les conflits et de veiller à la conservation de ces espèces protégées. Le présent document résume les actions menées en ce sens en 2016.

I. LE LIMOUSIN, BASTION DE LA LOUTRE

A. Répartition de l'espèce en Limousin

De 1989 à 2004, la Loutre a effectué un retour très important en Limousin. Son aire de répartition territoriale potentielle est passée de 55% à 95% du réseau hydrographique en 15 ans. Ce retour reste encore fragile et le maintien des actions mises en place lors du PRA est essentiel afin d'assurer son maintien voire sa progression.

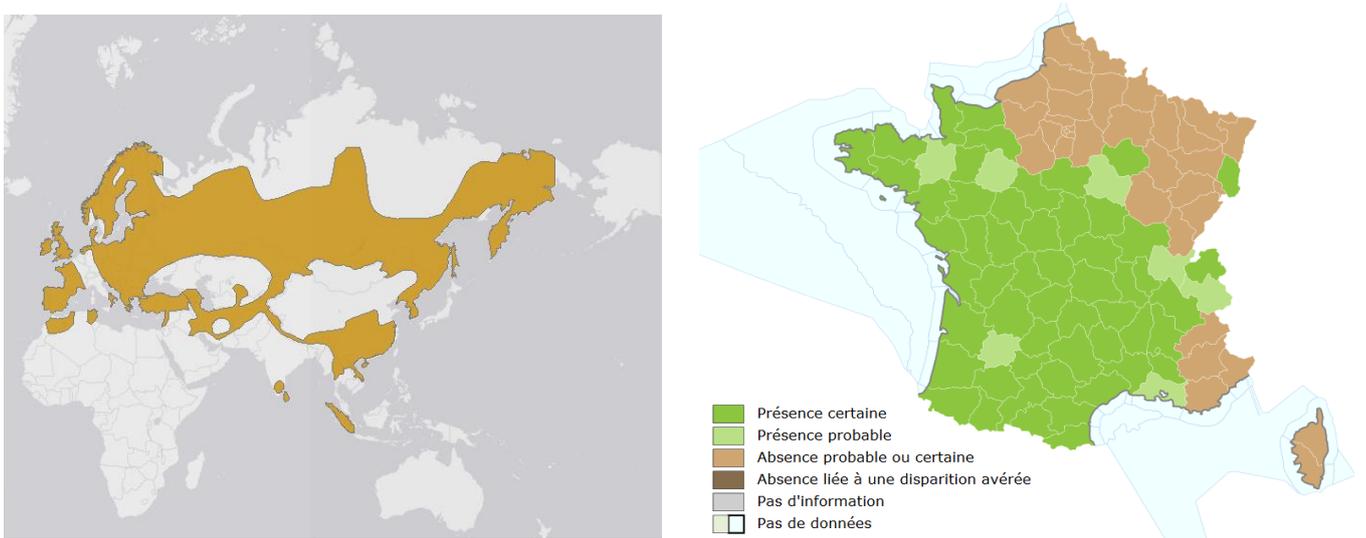


Figure 1 : Répartitions de la Loutre d'Europe dans le monde et en France - UICN 2016, INPN 2016

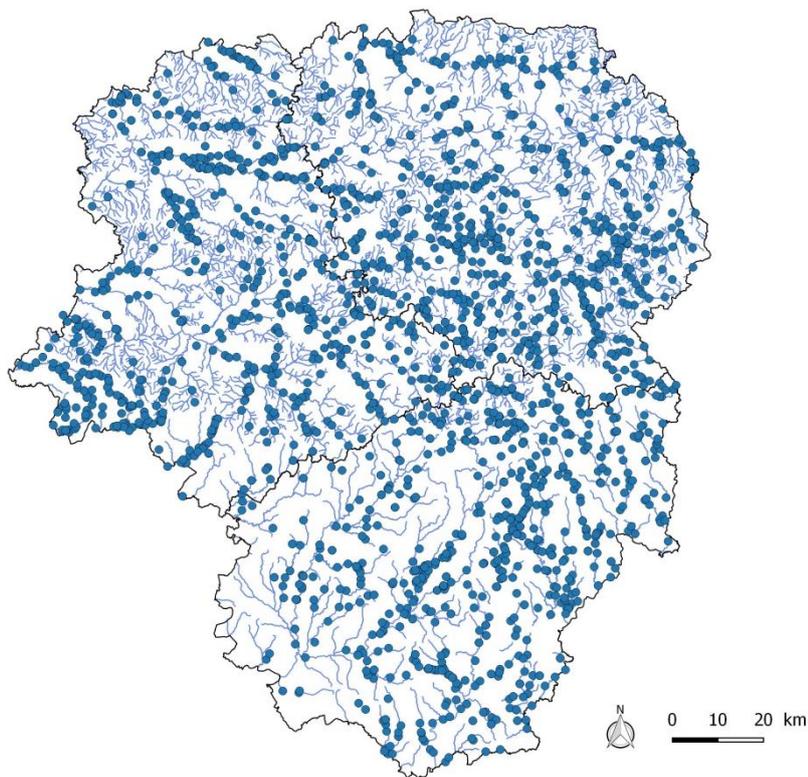


Figure 2 : Répartition de la Loutre d'Europe en Limousin - GMHL 2016

B. Actions 2017

La loutre est animal élitif. Sa discrétion et ses mœurs généralement nocturnes impliquent de rechercher prioritairement des indices de présences tels que des épreintes (crottes de la loutre) ou des empreintes. Les actions entreprises dans le cadre du Plan Régional d'Actions en faveur de la Loutre ont été maintenues dans la mesure du possible.

1. Inventaire permanent et spécifique

La loutre place ses **épreintes** en évidence sur les blocs rocheux, les touffes d'herbe, les troncs surplombant l'eau, etc. D'aspect et d'odeur typique, les épreintes constituent des indices faciles à observer, sauf lorsque les conditions météorologiques sont défavorables (« fonte » des épreintes).

Depuis 2013, le GMHL et l'ONCFS coorganisent une journée de prospections communes et invitent les acteurs locaux (DREAL, DDT, fédérations de chasse et de pêche, techniciens de rivière, associations locales...) à participer aux recherches. Deux prospections communes se sont déroulées en 2016 sur les bassins versants de la Gartempe et de la Benaize et ont permis de récolter **19** données de loutre.

De plus, la mise en place d'une plateforme de saisie de données plus intuitive et accessible au grand public en mars 2016 a permis de collecter **274** données de cette espèce en neuf mois, principalement d'épreintes.

2. Colloque national sur la Loutre d'Europe

Organisé par la DREAL Limousin et la SFPEM les 17 et 18 juin 2016, ce colloque a permis de réaliser le bilan du Plan National d'Action se terminant en cours d'année. Le GMHL a assisté aux deux journées (communications et visite de la pisciculture mise en défens dans le PNR Périgord –Limousin) et a pu exposer ses kakémonos dans le hall du bâtiment qui accueillait les participants.

3. Récolte de matériel génétique et communication autour du protocole national SFPEM

Une autorisation de prélèvement de matériel génétique (bout d'oreille) a été demandée par le GMHL pour certains de ses adhérents et collaborateurs. L'arrêté a été obtenu le 20 juillet 2016 (fin : 31 décembre 2019). Une loutre a été trouvée morte par collision en Corrèze en automne 2016 par un adhérent de la SEPOL qui a contacté le GMHL. L'individu a été photographié et un bout d'oreille a été prélevé suivant le protocole délivré par la SFPEM et stocké au Pôle Nature Limousin dans un tube d'alcool à 90°C au froid en attendant de connaître le laboratoire de destination.

Ce prélèvement a été l'occasion de relancer les services de l'ONCFS sur cette thématique et de leur renvoyer le protocole.

Annexe 1 : fiche de prélèvement.

4. Etude toxicologique

L'étude toxicologique prévue de longue date sur le bassin de la Vézère, zone de pomiculture intensive où la recolonisation par la loutre semblait être moins rapide que dans d'autres bassins n'a pas pu être effectuée, faute de moyens financiers. En effet, des analyses poussées sur les pesticides et leurs produits de dégradations coûtent plusieurs milliers d'euros, montant que l'association n'a pas pu trouver pour réaliser les études.

Toutefois, un partenariat engagé avec l'Université de Limoges et plus particulièrement les laboratoires du GRESE a permis d'obtenir une certaine quantité d'informations toxicologiques.¹ Les informations recueillies, très complexes, seront étudiées plus avant avec l'aide du GRESE pour voir s'il est possible de faire ressortir des choses concluantes sur le bassin de la Vézère.

5. Havre de paix pour la loutre

Deux nouveaux havres de paix pour la loutre ont été signés en Haute-Vienne dans le courant de l'année 2016. D'autres havres sont en cours d'élaboration (dans les RNN de la Tourbière des Duges et de l'Etang des Landes, par exemple).

¹ Groupement de Recherche Eau Sol Environnement : <http://www.unilim.fr/grese/>

II. LE LIMOUSIN, NOUVEAU TERRITOIRE DU CASTOR

A. Répartition de l'espèce en Limousin

Le GMHL suit la progression de cette espèce depuis son arrivée en 2010, en collaboration avec le service départemental de la Haute-Vienne de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS - sd 87) et le SMABGA2. L'espèce est présente sur deux bassins versants distincts : la Gartempe et le Benaize (cf figure 4).

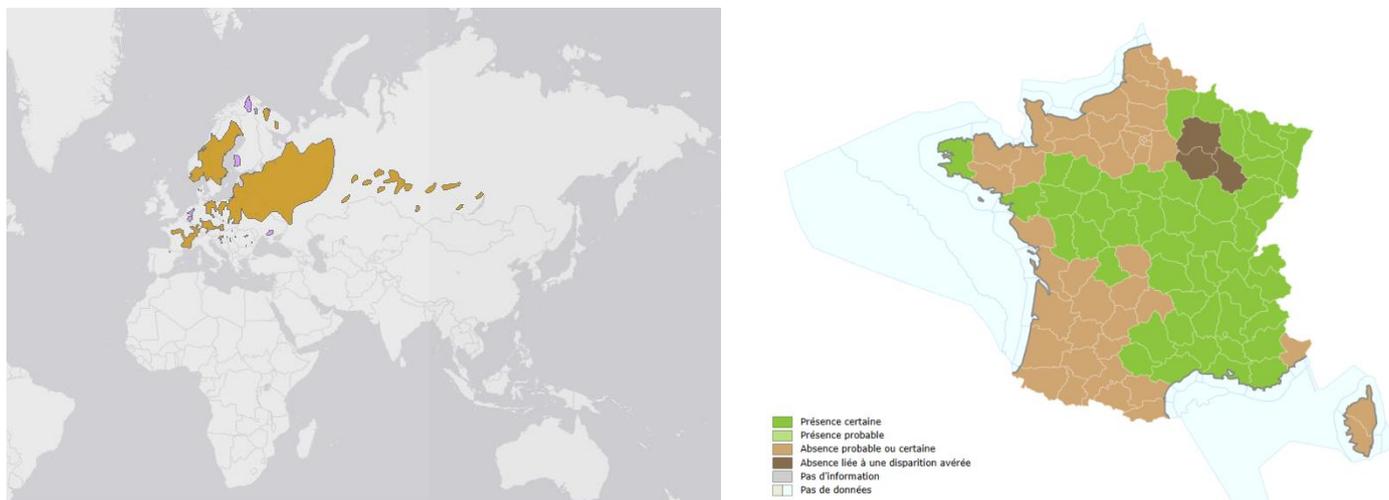


Figure 3 : Répartitions du Castor d'Eurasie dans le monde (source : IUCN 2016) et en France métropolitaine (source : INPN 2016).

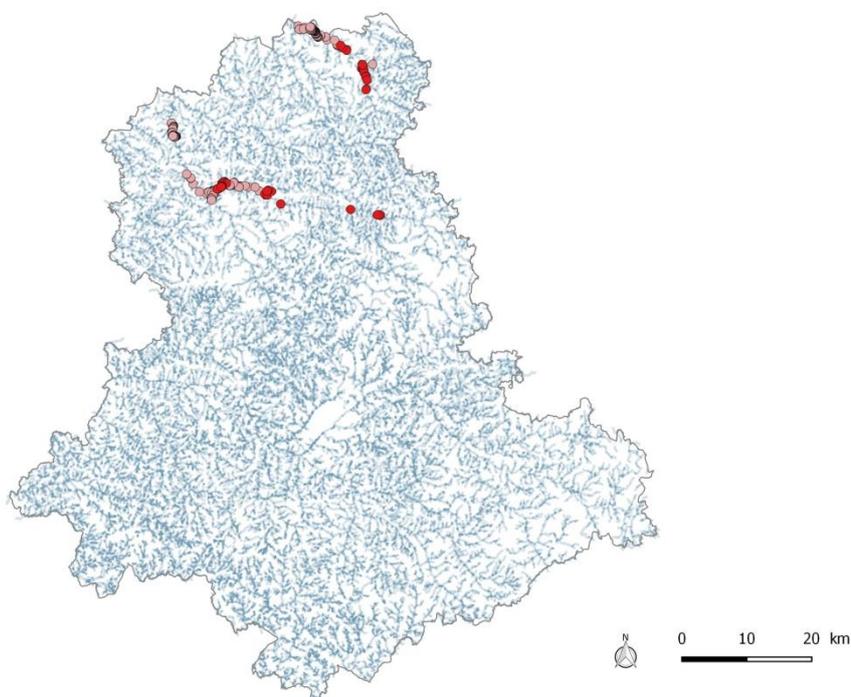


Figure 4: Répartition du castor en Haute-Vienne (seul département dans lequel l'espèce est signalée en Limousin à ce jour). Les points en rose sont les données antérieures à 2016 - GMHL 2016

² Syndicat mixte d'aménagement du bassin de la Gartempe et de ses affluents

B. Actions 2017

Nocturne, le castor est difficile à apercevoir. Les indices de sa présence sont toutefois bien visibles : troncs coupés, brindilles écorchées et entassées dans des garde-manger, dépôt de castoréum, empreintes dans la boue, etc.

1. Inventaire permanent et spécifique

Le castor est un herbivore strict qui consomme des pousses fraîches en saison et se rabat sur l'écorce de certains arbres (saules, peupliers, fruitiers) pendant la mauvaise saison. La recherche visuelle de troncs et de branches coupées par le castor est relativement aisée et efficace. Ces recherches s'effectuent au printemps, avant la pousse des feuilles ce qui permet de mieux voir les indices et d'estimer la fraîcheur des marques. Il est toutefois nécessaire que les conditions météorologiques soient favorables. En effet, les hauts niveaux d'eau de fin d'hiver dissimulent une bonne partie des ligneux. Les inventaires peuvent aussi être menés en canoë ou en kayak, en longeant les berges, plus tard dans la saison lorsque les niveaux d'eau redescendent suffisamment pour permettre une descente tranquille permettant l'observation.

Ainsi, en 2016, deux sorties ont été réalisées dans le cadre des prospections communes coorganisées avec l'ONCFS les 14 mars et 1^{er} avril. Au total, **42** observations ont été confirmées lors de ces journées printanières. Depuis son ouverture en mars, le portail Faune Limousin a permis de récolter **11** observations.

Une troisième sortie de terrain visant spécialement le castor été menée le 8 juillet avec le SMBGA en canoë. Cet inventaire a permis de découvrir des traces de castor en aval direct des mines de Bessine-sur-Gartempe soit 12 kilomètres en amont des derniers points connus sur la Gartempe.

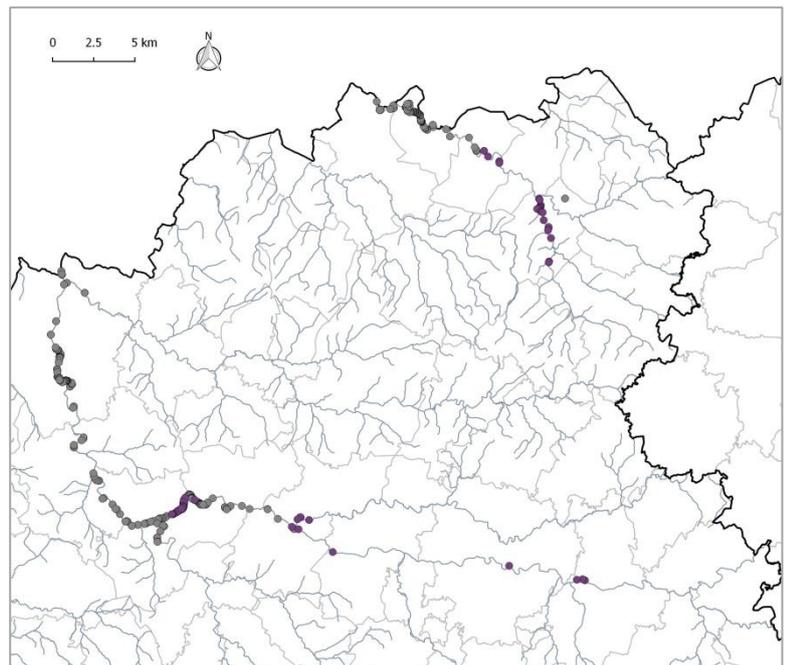


Figure 5 : localisation du Castor d'Eurasie dans le nord de la Haute-Vienne (en violet, données 2016) - GMHL 2016

2. Formation des bénévoles et des personnels

Les journées de prospections communes servent à former les adhérents des associations naturalistes ainsi que les élus et les partenaires professionnels. Ainsi, en 2017, des membres des ACCA locales, des riverains de la Gartempe, des agents de l'ONCFS et de l'ONEMA, des agents de la DREAL

3. Sensibilisation des acteurs locaux et du grand public

Une sortie à destination du grand public a été menée le juillet pour l'Office du Tourisme du Limousin en marche (Magnac-Laval). Cette animation a permis de regrouper une trentaine d'adultes et d'enfants (locaux et touristes) qui ont pu partir à la découverte du castor sur les bords de la Benaize à Jouac. Les participants semblent avoir beaucoup apprécié la sortie, ludique et accessible à tous. Des documents ont été créés à cette occasion pour présenter l'espèce et son écologie de manière plus visuelle (planches avec photographies d'empreintes, d'indices, d'individus, de huttes, etc...). Ces documents seront réutilisés lors des sorties sur le même thème à l'avenir.

Une plaquette sur le castor a été réalisée sur le même format que les précédentes (loutre, sonneur...) et sera distribuée à l'occasion des rencontres, sorties, animations, etc. Elle figure en annexe 2 de ce bilan.

Une soirée de conférence sur le thème du Castor en Limousin a été organisée dans le cadre de la quinzaine de la biodiversité menée par Limousin Nature Environnement. Le GMHL a pu y présenter l'évolution de la répartition du castor dans le territoire, les différentes actions menées conjointement par les partenaires (ONCFS, SMABGA), les photographies des quelques individus aperçus par Franck Taboury (photographe de Tour d'Images), ainsi que les actions prévues dans les prochaines années (réalisation de kakémonos, d'un sentier pédagogique pour

sensibiliser les riverains...). Une quinzaine de personnes étaient présentes à cette soirée et quelques-unes ont souhaité participer aux prochaines prospections communes.

4. Visite de sites à problèmes avec l'ONCFS

Une visite a eu lieu sur deux sites en Vienne dans le courant du mois de septembre afin de découvrir des mesures mises en place par l'ONCFS et le CRPF dans le cadre de deux problèmes de cohabitation :

- Une peupleraie attaquée par le castor où des essais de différentes techniques ont été menés pour empêcher le rongeur de couper des arbres (grillages métal et plastique, répulsif chimique, plantation de saules pour reconstituer une ripisylve, manchons en géotextile) ;
- Un abord de zone industrielle à Châtelleraut où le castor a construit deux barrages sur un fossé de drainage des eaux pluviales qui ont conduit à l'inondation de plusieurs kilomètres de parcelles en amont et à la nécessité de mettre un pont SNCF en sécurité.

Cette journée très enrichissante a permis de prendre contact avec les agents en charge de ces problématiques dans les départements limitrophes et de prendre connaissances des différentes techniques envisagées dans des cas de conflits avec le castor. En effet, ces problèmes pourraient se répéter en Haute-Vienne, même si le département n'est pas très fourni en peupleraies et que les castors installés semblent pour le moment peu enclins à construire des barrages sur les cours d'eau occupés.

III. ACTIONS COMMUNES AUX DEUX ESPÈCES

A. Révision de l'arrêté préfectoral relatif à la présence de la Loutre d'Europe et du Castor d'Eurasie dans le département de la Haute-Vienne

Dans le cadre de la révision des arrêtés préfectoraux, les DDT de la Corrèze et de la Haute-Vienne ont demandé des informations complémentaires au GMHL. Des cartes de présence détaillées ont été éditées avec les informations les plus complètes possibles afin de répondre aux attentes de l'administration et d'interdire les pièges de catégorie 2 et 5 à moins de 200m des cours d'eau comme le stipule l'arrêté ministériel du 30 juin 2015 fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces non indigènes d'animaux classés nuisibles sur l'ensemble du territoire métropolitain.

A ce jour, la DDT de la Creuse n'a pas demandé de complément d'informations.

B. Prospections communes

Des prospections communes ont été organisées avec l'ONCFS pour relever les traces et indices des deux espèces les 14 mars et 1^{er} avril 2016, respectivement sur la Benaize puis la Gartempe. Une trentaine de participants (toutes sorties confondues) ont pu arpenter les berges à la recherche des épreintes et des troncs coupés et en apprendre d'avantage sur la biologie et l'écologie des espèces tout en participant à la mise à jour des inventaires.

L'annexe 3 présente les deux comptes rendus de ces journées.

C. Formation des techniciens de rivières et autres gestionnaires de sites

Une formation ayant pour thème Loutre, castor et campagnol amphibie : quelle gestion mettre en place pour le conservation a été lancée dans le courant de l'été à destination des gestionnaires de sites. Courant sur deux jours (les 10 et 11 octobre), cette formation a malheureusement du être annulée faute de participants (un seul inscrit). Toutefois, cette action devrait être reconduite dans les années à venir car les délais courts sont à l'origine du faible effectif d'inscrits et non pas un manque d'intérêt des professionnel.

CONCLUSION

L'arrivée très récente du Castor d'Eurasie en Limousin offre l'opportunité d'étudier le comportement et l'écologie de l'espèce dans une zone de recolonisation. La recherche d'indices de présence couplée à une cartographie du territoire permettra d'évaluer le potentiel d'accueil des tronçons occupés et des zones en amont et de localiser les éventuels points de conflit (obstacles au franchissement...).

Pouvant potentiellement créer des situations conflictuelles avec les riverains des cours d'eau qu'il fréquente, le Castor est une espèce à faire connaître au grand public afin de limiter les atteintes qui pourraient lui être portées. Des journées de découverte, des conférences et des plaquettes sont proposées aux habitants du nord de la Haute-Vienne. Ces actions sont menées en concertation avec l'ONCFS, les techniciens de rivières, le Conservatoire d'Espace Naturel du Limousin et d'autres associations locales.

La Loutre d'Europe a bénéficié d'un plan d'actions en sa faveur pendant cinq ans. Malgré l'arrêt des actions nationales, il est impératif de continuer à étudier et à communiquer sur l'espèce. Ainsi des actions telles que les havres de paix, la valorisation des cadavres à des fins de génétique ou la mise à jour régulière de la répartition de l'espèce sont maintenues.

La mise en place d'un réseau *mammifères aquatiques* permet de pérenniser les actions entreprises dans le cadre du PRA Loutre 2010-2015 et de l'étude Castor 2015 et de développer les liens avec les acteurs locaux dans le but d'une meilleure conservation de ces espèces. Ce réseau montre une bonne efficacité, les informations transitent facilement entre les acteurs. Il est essentiel de le maintenir afin de continuer à préserver efficacement les mammifères aquatiques en Limousin.